



Procès Verbal
du Conseil Municipal
du
21 juin 2013

Conseil municipal de Ligneyrac réuni à 18 heures 30 minutes sous la présidence de Bertrand Rivière, Maire
 Tous les membres du Conseil Municipal sont présents sauf :

- Adrien Lamothe, excusé (procuration à Francis Vergne)
- Lydia Chancogne-Tralégli, excusée (procuration à Joëlle Nicolas)
- Philippe Charpentier, excusé (procuration à Bertrand Rivière)

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22/03/2013 à l'unanimité des présents
 et signature du feuillet et du dossier de séance du 22/03/2013

1) Rapport sur Décision du Maire

- Information sur la décision prise par le Maire le 05/04/2013 concernant l'avenant n°3 à l'entreprise AEL lot n°8 – Marché Salle Polyvalente : plus-value pour programmation du chauffage et aménagements extérieurs

2) Fixation de montants dans le cadre des délégations de mission complémentaire

- Accord à l'unanimité pour fixer la limite du dernier budget voté pour la réalisation d'emprunt et les lignes de trésorerie

3) Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Rappel de l'historique de l'étude, des étapes, de la réglementation - Accord à l'unanimité pour approbation du PLU

4) Création de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine(AVAP)

- Rappel de l'historique de l'étude, des étapes, de la réglementation - Accord pour création de l'AVAP par 10 voix pour et 1 abstention

5) Modification des statuts de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien

- Accord à l'unanimité pour la modification de l'article 20 : réalisation de prestation de services, afin d'inclure la création de la maison de noix à Saillac

6) Avenant convention Préfecture pour la télétransmission des actes budgétaires

- Accord à l'unanimité pour la télétransmission des actes budgétaires au contrôle de légalité et mise en place de la dématérialisation de la comptabilité.

7) Création de l'agence départementale Corrèze Ingénierie

- Accord à l'unanimité pour adopter les statuts et adhérer à la nouvelle agence départementale Corrèze Ingénierie, chargée de l'assistance technique aux communes notamment, pour la réalisation d'études et de travaux définis dans ses statuts.

8) Demande de subvention réserve parlementaire pour les travaux du PAB

- Accord à l'unanimité pour modifier la présentation de la demande de subvention exceptionnelle pour la réserve parlementaire, en demandant la plus élevée possible au Ministère de l'Intérieur

9) Demande de subvention Conseil Général pour les travaux de voirie

- Accord à l'unanimité pour demander une subvention départementale, dans le cadre de l'enveloppe quinquennale attribuée à la commune, pour réaliser les travaux de voirie sur la route de La Martinie aux Voûtes dans un premier temps, d'un montant de 13 195 € HT de dépenses
- Remarques et doléances : curage des fossés à faire sur la route de Creffond à la Tioule - route de la Pagésie à prévoir dans un prochain programme de travaux (peu de desserte)

10) Demande de subvention DREAL pour la sécurisation des chemins de randonnée

- Accord à l'unanimité pour demander une subvention à la DREAL à hauteur de 50 % d'un coût maximal de 8500 € HT, pour la sécurisation des chemins de randonnée, suite au désistement de la Région et du Département
- Accord à l'unanimité pour confirmer la délibération concernant la création du chemin de randonnée de La Roche à Splat, en fixant le délai limite de réalisation à septembre et en précisant le tarif de 0,50 € le m² pour les terrains de Monsieur Hubert Lamothe et de 0,40 € le m² pour les terrains communaux

11) Subvention aux associations agricoles

- Accord à l'unanimité pour subvention de 150 € pour la foire du jeudi de la Passion à Turenne
- Accord à l'unanimité pour subvention de 150 € pour la foire des bovins gras à Meyssac
- Accord à l'unanimité pour subvention de 150 € pour le comice agricole du canton de Meyssac

12) Indemnité de gardiennage de l'église

- Accord à l'unanimité pour le versement d'une indemnité de gardiennage de 474,22 euros à la gardienne de l'église pour 2013, selon tarif en vigueur

13) Frais de scolarité

- Accord à l'unanimité pour le versement à la Mairie de Turenne des frais de scolarité en école maternelle et primaire pour l'année scolaire 2012/2013, s'élevant à 8 585 € (10 enfants)

14) Questions diverses :

- Courrier du Préfet à TDF pour les antennes TDF implantées sur la commune : rien de fait à ce jour
- Voie d'avenir : le Conseil Municipal considère le tracé sud (T3) comme étant le plus intelligent et propose de changer le ½ échangeur d'autoroute à Gignac contre un échangeur entier
- Information SIRTOM sur la fiche coût 2012-2013 reçue
- Information sur le projet communautaire « Bavard'âge »
- Information sur l'invitation de l'APE de l'école de Turenne pour la fête de l'école
- Information sur le mot de remerciement de M. Y. Clerc, ancien Directeur DDT Corrèze
- État d'avancement des travaux de la salle polyvalente : ouverture en septembre
- Repas des aînés : en octobre
- Commission finance : à réunir avant septembre
- Guide d'accueil : nouvelle version en cours

Séance levée à 20 h 20.